



FONDATION
DAVID SUZUKI



Ville de Mont-Saint-Hilaire

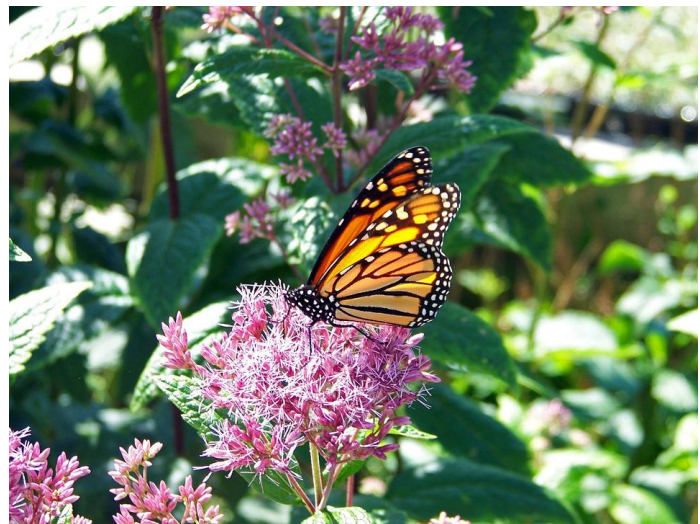
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Le 22 mai 2019

Mont-Saint-Hilaire devient *Ville amie des monarques*

MONT-SAINT-HILAIRE – La Ville de Mont-Saint-Hilaire est fière de recevoir la certification Ville amie des monarques de la Fondation David Suzuki. La remise du certificat, qui s'est déroulée lors de la distribution d'arbres de samedi dernier, vient confirmer l'engagement de la Ville à préserver l'habitat du monarque en milieu urbain par 16 actions concrètes.



Emile Grenon Gilbert, conseiller municipal de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

Ariane Rose-Tremblay, chargée de projets en conservation du Centre de la Nature du Mont Saint-Hilaire

Le maire Yves Corriveau s'est dit enthousiaste de l'engagement pris par la municipalité : « La Ville de Mont-Saint-Hilaire ayant à cœur la préservation de l'environnement, la certification allait de pair avec nos valeurs de développement durable. C'est pourquoi venir en aide à cet insecte migrateur en déclin nous a interpellés. Nous sommes convaincus que les citoyens de Mont-Saint-Hilaire adhéreront à ce mouvement, et que nos efforts collectifs feront une différence dans cette lutte pour la survie du papillon ».

En plus des engagements pris par la municipalité, les citoyens seront eux aussi appelés à contribuer à la restauration de l'habitat du monarque par différentes actions. À cet effet, des boutures d'asclépiade, plante indispensable à la survie du monarque, ont été données lors de l'événement de distribution d'arbres de samedi dernier.

« Les municipalités jouent un rôle crucial dans la conservation du monarque et de son habitat. Elles peuvent poser des gestes simples qui ont un impact positif sur l'espèce et sur d'autres pollinisateurs,

en plus de sensibiliser leurs citoyens à l'importance de prendre part à cet effort de conservation. Nous saluons l'engagement de la Ville de Mont-Saint-Hilaire à poser des actions concrètes pour protéger les monarches et leur habitat. Nous espérons que la Ville et ses citoyens inspireront d'autres municipalités à se joindre à ce vaste mouvement de protection de ce papillon emblématique », a expliqué Julie Roy, spécialiste de l'engagement citoyen à la Fondation David Suzuki.

LA VILLE S'ENGAGE À RÉALISER 16 MESURES

Pour être certifiées, les municipalités doivent s'engager à mettre en œuvre au moins 3 des 24 mesures de protection de l'habitat du monarque proposées par la Fondation David Suzuki. Ayant prévu de réaliser 16 mesures, Mont-Saint-Hilaire obtiendra non seulement la mention ARGENT, mais sera en plus reconnue comme membre du *Cercle des leaders de la National Wildlife Federation*.

L'un des critères d'obtention de la certification est de réaliser un engagement de la catégorie *Jardins de démonstration et autres activités*. À cet effet, Yves Corriveau est heureux d'annoncer que l'asclépiade et d'autres plantes nectarifères indigènes seront plantées dans les terre-pleins publics de la ville. Ces travaux seront réalisés dans le cadre des aménagements extérieurs saisonniers.

UNE INITIATIVE POUR AGIR : EFFET PAPILLON

Rappelons que le papillon monarque est une espèce menacée : sa population a chuté de 90 % au cours des deux dernières décennies. Les scientifiques attribuent ce déclin à la dégradation et à la perte d'habitats de reproduction. Afin d'inciter les municipalités à poser des gestes concrets pour protéger le monarque, la Fondation David Suzuki, en partenariat avec l'Espace pour la vie, a lancé l'initiative *Ville amie des monarches* au Québec qui vise la mise en place de mesures visant la restauration des habitats du monarque et la sensibilisation des citoyens.

— 30 —

Sources :

Services aux citoyens et communications • Ville de Mont-Saint-Hilaire
communications@villemsh.ca

Julie Roy, spécialiste de l'engagement citoyen • Fondation David Suzuki
jroy@davidsuzuki.org

Information :

<https://fr.davidsuzuki.org/passez-a-laction/agissez-localement/effet-papillon/>